

URT

le Bulletin
Municipal



JUIN 2012 • NUMÉRO 19

Le Mot du Maire

Le Réveil Urtois a créé l'évènement, ce dimanche de Pentecôte, en devenant Champion de France 2012 des batteries fanfares. Avec ce 7^{ème} titre, les musiciens de la formation affichent un palmarès aussi impressionnant qu'exceptionnel.

Sous la direction d'une jeune et talentueuse chef de musique, ce remarquable résultat est le fruit d'un travail régulier et intense, d'une forte motivation, d'un enthousiasme omniprésent et d'une passion collective pour cet art qu'est la musique.

Tout au long de l'année, je sais gré au Réveil Urtois d'intervenir dans l'animation du village, tant au titre des différentes cérémonies de commémoration, que des festivités locales.

Entouré des membres du Conseil Municipal, j'ai eu le grand plaisir de les recevoir officiellement en mairie, afin de les féliciter et de les remercier d'être montés une nouvelle fois sur la plus haute marche du podium, avec le maintien et la permanence de l'excellence au niveau le plus élevé.

Tous les éléments du budget 2012 vous sont communiqués dans le présent bulletin. Pour la deuxième année consécutive, et afin de ne pas pénaliser les ménages urtois, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes locales mais de les maintenir au niveau de l'année précédente.

Une gestion budgétaire rigoureuse permet d'éviter une pression fiscale supplémentaire, tout en poursuivant le développement du village avec les différents travaux entrepris, notamment la restauration attendue de l'escalier de Pigon.

A la veille de l'été et des vacances et congés qui approchent, je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement des beaux jours. Je vous invite également à participer aussi nombreux que possible aux manifestations conviviales organisées par les bénévoles de notre village, qui d'une année sur l'autre ne ménagent pas leurs efforts pour rendre toujours plus agréable le quotidien de chacun d'entre nous.

Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945



...Le 8 Mai 2012

Les Urtois se sont retrouvés nombreux autour du Monument aux Morts aux côtés des Anciens Combattants de la section d'URT des PG/CATM.

Un détachement des sapeurs pompiers, le Réveil Urtois et les enfants des écoles participaient à la cérémonie dirigée par le Président Hubert CAZAURANG.

Lors de la réception, le Maire Robert LATAILLADE a insisté sur le devoir de mémoire et sur l'importance de telles manifestations.

Sommaire

- **Le Budget Urt 2012** > page 2 / 3
- **Urt Pratique** > page 4
- **Agenda de l'été** > Supplément
- **Mémo** > Supplément

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33
Courriel : contact@urt.fr
Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt
Directeur de la rédaction / Robert Lataillade
Réalisation / Imprimerie des 3 Vallées • Bardos

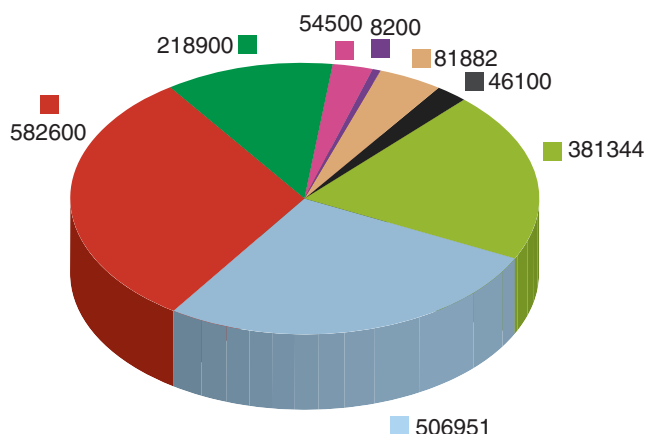
LE BUDGET - Urt 2012

BUDGET PRIMITIF URT 2012 - TOTAL BUDGET : 3 276 977 €

Section de fonctionnement

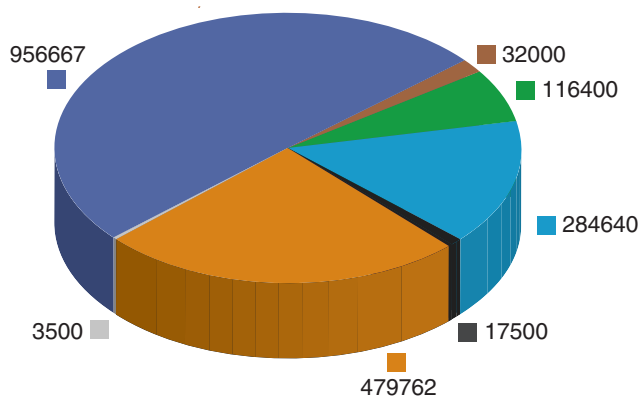
1 890 447 €

Dépenses



- Charges d'exploitation (énergie, achats, entretien)
- Charges de personnel
- Subventions versées, contributions, indemnités
- Reversement FNGIR (fond national de garantie individuelle des ressources)
- Intérêts d'emprunts
- Bourses d'études
- Excédent de fonctionnement
- Amortissements

Recettes

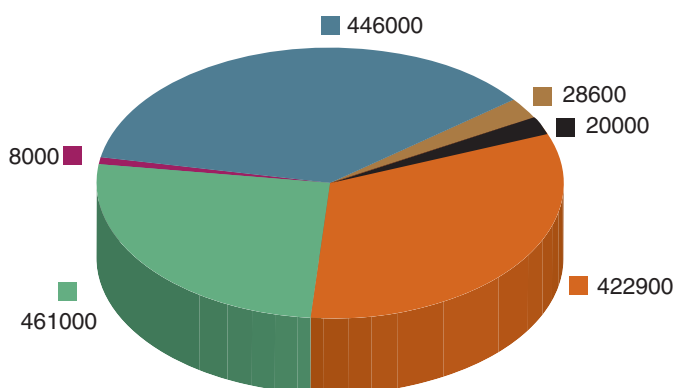


- Produits des domaines (redevances sces péri-scolaires, coupes de bois, recettes du centre de loisirs)
- Impôts et Taxes (dont contributions directes 800 000€)
- Dotations subventions participations
- Revenus des bâtiments communaux
- Produits financiers
- Résultat reporté ou anticipé
- Produits exceptionnels

Section d'investissement

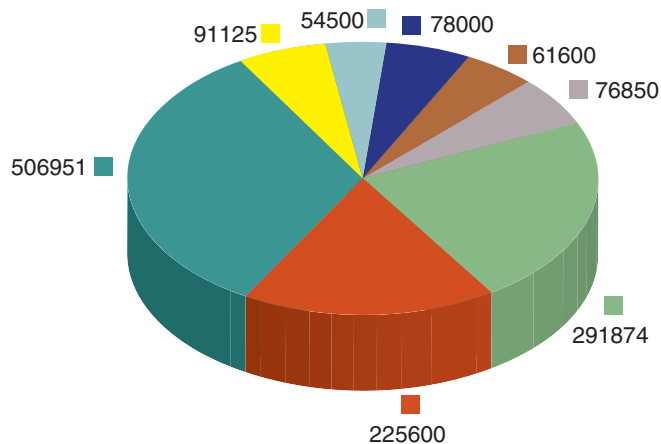
1 386 500 €

Dépenses



- Subventions d'équipement versées
- Total des opérations d'équipement
- Emprunts et dettes assimilées
- Restes à réaliser de l'exercice précédent (op. d'équipement)
- Concessions et droits similaires (refonte site internet)
- Dépenses imprévues

Recettes



- Subventions d'investissement reçues (état, région, département, autres)
- Dotations et réserves (fond compensation tva, tva locale d'équipement)
- Excédents de fonctionnements capitalisés
- Terrains communaux
- Excédent de fonctionnement
- Amortissements
- Restes à réaliser de l'exercice précédent
- Solde d'exécution reporté de la section d'investissement

Avec l'adoption de la fiscalité professionnelle unique au 1^{er} Janvier 2012, la Communauté des Communes Nive-Adour perçoit désormais de façon obligatoire et par substitution aux communes membres, la totalité du produit issu de la fiscalité économique : cotisation foncière des entreprises (CFE), cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM).

Les communes-membres conservent l'intégralité du produit des trois taxes "ménages" (taxe d'habitation et taxes foncières).

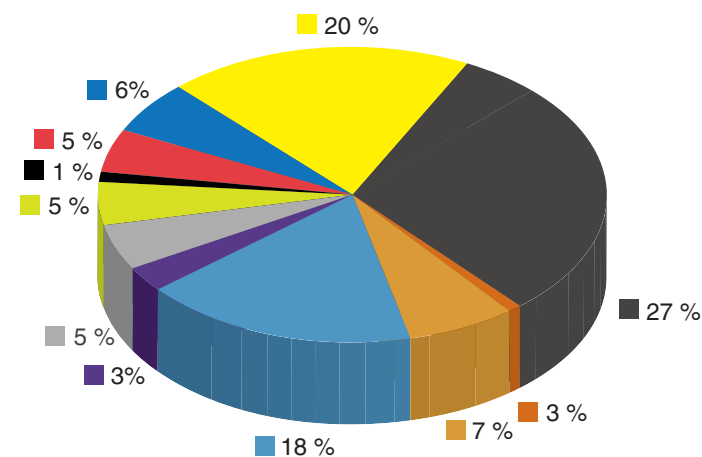
En contrepartie du transfert de la fiscalité économique, la communauté leur reverse une attribution de compensation censée assurer la neutralité budgétaire.

L'attribution de compensation versée par l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à la commune, représente à la fois une garantie de ressources pour celle-ci, et une capacité de financement transférée au groupement.

Le passage de la fiscalité additionnelle à la fiscalité professionnelle unique s'est accompagné de la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : cette commission examine lesdits transferts, puis établit un rapport qu'elle soumet au vote à la majorité qualifiée des Conseils Municipaux.

La réforme territoriale se poursuit. Elle a pour principal effet de rassembler les communes membres de Nive-Adour, autour d'un véritable projet de territoire.

Dépenses d'équipement 2012 442 900 €



- Voirie Communale
- Forêt
- Groupe Scolaire
- Matériel et mobilier
- Plan local urbanisme
- Restauration orgue
- Éclairage public
- Terrain de sport
- Travaux église
- Trinquet
- Bâtiments
- Cours de tennis

■ SUBVENTIONS

LES ALEVINS	8 000 €
URT VELO 64	4 200 €
REVEIL URTOIS	3 000 €
ECOLE DE MUSIQUE D'URT	1 600 €
ASSOC SPORTIVE URTOISE	2 000 €
COMITÉ DES FÊTES	4 500 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	2 000 €
CONSEIL PARENTS D'ÉLÈVES D'ELHUYAR	1 000 €
TENNIS CLUB URTOIS	1 800 €
DIVERSES ASSOCIATIONS	2 988 €
CLUB URTOIS DE L'AGE D'OR	700 €
LES AMIS DE L'ORGUE D'URT	500 €
ASSOC ANCIENS COMBATTANTS	400 €
GYM. VOLONTAIRE URTOISE	300 €
RADIO CLUB URTOIS	400 €
VAL D'ADOUR MARITIME	800 €
ADIL 64	412 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	500 €
AEP ST JOSEPH	1 000 €
ANCIENS SAPEURS POMPIERS	200 €
ASSOCIATION MESPLES AVENTURE	600 €
OFFICE DE TOURISME D'URT	3 000 €
CROIX ROUGE FRANÇAISE	100 €

TOTAL : 40 000 €

■ UNE QUESTION DE CIVISME

La vocation première d'un abri bus est de permettre aux passagers d'attendre l'arrivée de leur moyen de transport (*transport en commun ou scolaire*) dans les meilleures conditions de confort.

En dehors de cette utilisation, on peut comprendre qu'ils deviennent un lieu privilégié de rencontre pour les jeunes d'un quartier. En revanche, dégrader les parois, y jeter bouteilles, mégots et paquets de cigarettes vides sont des comportements qui ne peuvent être admis. Ces occupations se passent le plus souvent la nuit après 22H et dérangent le voisinage.

Nous en appelons à la responsabilité de tous, parents et jeunes pour que l'intégrité de ces lieux soit respectée et pour que ces joyeuses réunions ne tournent pas au tapage nocturne.

Mairie d'Urt

Avenue des Pyrénées • 64 240 URT
Tél. : 05.59.56.20.33 • Fax : 05.59.56.21.60
Site : www.urt.fr • E-mail : contact@urt.fr

OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Office de Tourisme

Les permanences de l'Office de Tourisme hors saison sont le mercredi de 8H00 à 12H00.

Bibliothèque Roland Barthes

Mercredi et Samedi de 10h à 12h15
Abonnement annuel : 5€ par famille

La Poste

Avenue des Pyrénées • 64240 URT
Tél. : 05.59.56.20.89

OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h et le samedi de 9h à 12h

LEVÉE : du lundi au vendredi à 14h30 et le samedi à 10h10

Service de secours

CENTRE DE SECOURS D'URT

Avenue l'Ermitage - Tél. : 0820.12.64.64

SAPEURS POMPIERS : 18

SAMU : 15

CENTRE ANTI-POISONS BORDEAUX

Tél. : 05.56.96.40.80

GENDARMERIE : 17

Permanences

À la Mairie :

• Service Social Départemental

Madame DRAVET, le mardi matin

(uniquement sur rendez-vous) Tél. : 05.59.70.51.51

• Mission Avenir Jeunes

Pour les jeunes de 16 à 25 ans Mme PARACHOU, le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h

Tél./Urt : 05.59.56.20.33

Tél./Bayonne : 05.59.59.82.60

• À la Maison pour Tous

Consultation d'Hygiène Mentale du Centre Hospitalier de Bayonne

Vendredi à partir de 10h

Tél. : 05.59.15.19.90

D'autres documents sont disponibles en Mairie ou sur le site de la commune : la liste des commerçants et artisans du village, ainsi que la liste des associations urtoises.

Déchetteries

Ouverte le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h et le samedi de 14h à 16h.

Possibilité d'utiliser l'ensemble des sites de la Communauté de Commune à savoir les déchetteries de Lahonce et Villefranque :

LAHONCE, ouverte le mardi jeudi et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

VILLEFRANQUE, ouverte le lundi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le mercredi et le vendredi de 14h à 18h.

Ordures ménagères

Ramassage :

- le lundi et jeudi pour les sacs noirs
- le mercredi pour les sacs jaunes
- Le ramassage se fait même les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre
- Les containers à verres sont situés au chemin de la gare devant le local technique municipal, à côté de l'arrêt de bus, place du marché ; chemin de Marlat derrière le restaurant du Petit Bergeron ; au coteau d'Urt au niveau du Pont de Pierre, à la MVA (Centre de secours).

Bon à savoir...

Horaires pour les travaux de bricolage et jardinage des particuliers :

Les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Transport

Plateforme de covoiturage du Conseil Général 64 tous publics (particuliers et entreprises) : www.covoiturage64.fr

BUS : SNCF

- Aller départ d'Urt 7h et 12h54
- Retour départ de Bayonne 12h et 18h

DAT

- Durant les vacances scolaires de septembre à juin
Aller départ d'Urt (Place du Marché) 9h30
Retour départ de Bayonne (St André) 16h
- Durant les vacances scolaires de juillet et août
Aller au départ d'Urt (Place du Marché) 10h20
Retour au départ de Bayonne (St-André) 18h25

TRAIN

- Aller départ d'Urt 7h35
 - Retour départ de Bayonne 6h10, 17h17 et 18h19
- Pour plus de renseignements, fiches horaires à votre disposition à la Mairie.

> l'Agenda de l'été



■ JUILLET

KERMESSE	Relais Paroissial	Salle J.C.	15 juillet
MESSE AU PORT Bénédictio des bateaux	Relais Paroissial	Place du port	22-juillet
TOURNOI OPEN DE TENNIS	Tennis Club Urtois	Tennis Club	27 juillet / 11 août

■ AOÛT

CONCERT "Orgue et trompette"	Les Amis de l'Orgue M.V.A.	À l'église	4 août
1/2 FINALES MAIN NUE Elite Pro	Comité Fêtes / Ahurti Pelote	Trinquet	8 août
FINALES TOURNOI Open Tennis	Tennis Club Urtois	M.V.A.	11 août
FÊTES LOCALES	Comité des fêtes		14 au 18 août
FINALE MAIN NUE Elite Pro	Comité Fêtes / Ahurti Pelote	Trinquet	19 août

■ SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS	Municipalité	Salle J.C.	1 ^{er} septembre
HOMMAGE aux Harkis	Anciens Combattants	Monum. aux morts	25 septembre
HANDIVAL	URT Vélo 64	Salle J.C. & M.V.A.	28 & 29 septembre
VIDE GRENIER	Asso. Parents d'Elèves	Place du marché	30 septembre

■ OCTOBRE

EXPOSITION DES ARTISTES URTOIS	Com. Municip. cultrurelle	Salle J.C.	20 / 21 octobre
---------------------------------------	---------------------------	------------	-----------------

■ NOVEMBRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Les Amis de l'Orgue	M.V.A.	3 novembre
TOURNOI DE BELOTE	Tennis Club Urtois	Salle J.C.	9 novembre
COMMÉMORATION Armistice 1918	Anciens Combattants	Monum. aux morts	11 novembre
RÉCEPTION CONCOURS des maisons fleuries	Office de Tourisme	M.V.A.	16 novembre

DÉBUT SEPTEMBRE : ADOUR 2012

■ Randonnée de bateaux de bois...

C'est une randonnée de bateaux en bois qui évolueront à la voile et à l'aviron sur l'Adour et ses affluents, de Rasport à Lahonce. Elle est organisée par l'association Les Escumayres / Talasta qui construit dans son chantier de Lahonce et fait naviguer des embarcations issues de la tradition de l'Adour. Cette randonnée, outre le spectacle de la flottille toutes voiles dehors, permet des moments de convivialité avec les riverains et les spectateurs. Les bateaux remonteront l'ARAN le 1^{er} septembre à partir de 17 heures, pour bivouaquer aux ARROQUES. Ils redescendront l'ARAN le 2 septembre au matin. *Venez nombreux*



TOURNOI TRINQUET 2012

■ 90 équipes.....

De janvier à fin avril, plus de 90 équipes se sont affrontées à paleta gomme pleine pour livrer le palmarès suivant :

En 3^{ème} série B, Alain VERGEZ associé pour l'occasion à Jean-Luc MONDORY, remplaçant de Eric LEVOT disposent de la paire Alain PEYREZABES - SALANNE par 50 à 35. En 3^{ème} série A, le couple AMICE-ANETAS de Mouguerre s'octroient le graal d'un souffle 50 à 49 face aux MATABOS père et fils de Bardos.

La finale de 2^{ème} série est un répêtat de celle du tournoi de Bardos entre Florian SORHOUEU associé à Grégory LEMBEYE et les frères ABAD victorieux de la première joute. L'ainé des urtois indisponible pour cette revanche cédait sa place à ITURINO sans conséquence quant à l'issue de la partie remportée de 2 points entre 2 belles équipes taillées pour le niveau supérieur.

Enfin en première série, victorieux d'une demi-finale fratricide contre son cadet Valentin, Julien DUGUINE associé à HERNANDEZ ne réussissent pas à glaner le titre face à GARAY et HARGUINDEGUY d'Orégue sur le score de 50 à 43.

Remises des prix effectuées en présence de Messieurs Robert LATAILLADE Maire, et Jean CASTAING Conseiller Général, qui ne manqueront pas de souligner le ressenti des participants : qualités des installations et accueil d'AHURTI Pelote.

Avec Sébastien ECHEVESTE à l'orchestration, André NOBLIA au service, c'est toute l'équipe du Président Hervé MINVIELLE qui est à féliciter pour sa disponibilité, sans oublier ni les coups de mains ou plutôt d'œil de Claude CAZENAVE ni l'attention des partenaires et commerçants qui se reconnaîtront et ont su convenir d'une fête sans fausse note.

Fin de saison ponctuée par la réception au trinquet d'URT des écoles de pelote de la Nautique et des Aiglons le 30 juin, tournoi interne de l'école de pelote le 7 Juillet et point d'orgue en Aout, de concert avec les fêtes et son comité un premier tournoi de main nue Elite Pro : 1/2 finales le 8 et finale le 19.



■ 10^{ème} International Para Cyclisme Tour

Trois jours de compétition pour 10 nations représentées par 130 coureurs qui se sont terminés en apothéose sur le sol Urtois !

En effet dimanche Urt était internationale avec des nations comme la Russie l'Australie le Canada représentées par de grands champions en préparation pour les J.O. de Londres.

La compétition a commencé vendredi à Anglet, s'est poursuivie samedi par un contre la montre très sélectif qui allait de La Bastide Clairence à Cambo les Bains en passant par Hasparren et enfin s'est terminée dimanche sur le très beau circuit de Urt où vous avez pu voir passer des handbikes, des tricycles, des tandems et des vélos traditionnels...

Ces coureurs d'exception dont le courage et la valeur nous ont encore donné une leçon de vie ont défendu leurs couleurs et sont allés au bout d'eux-mêmes. Face à une forte opposition, les régionaux du club organisateur d'Urt Vélo 64 ont fait bonne figure. Vendredi, sur le circuit d'Anglet, David Calmon s'est imposé en solo. Dimanche sur le circuit d'Urt succès aussi pour Hervé Caron en tricycle et Pierre Cassoulat gagne le classement général de sa catégorie des tricycles.

Beaucoup de bonheur pour le club organisateur entouré d'une centaine de bénévoles de tous horizons qui ont fait de l'événement un succès.



■ Repas des Aînés

Le 25 mars à l'invitation du CCAS et de la Mairie, nos Aînés se sont retrouvés salle Jean CASTAINGS pour partager un moment de convivialité. Le repas était animé par "l'esquipadge de le lutz" et leur orgue de Barbarie pour le plus grand plaisir des participants.



■ Les "Meillurt"

Pas le temps de savourer le succès de son concert du quarantième anniversaire en janvier dernier que le Réveil Urtois relevait le défi de se préparer en un temps record de moins de 4 mois pour se présenter en Grand Prix National à JANZE, du côté de Rennes ... Cerise sur le gâteau avec 2 œuvres monumentales au programme des imposés . Restreindre la première à une seule "Question de feeling" et ne pas rester gland devant "l'Ame du vieux chêne" étaient deux exercices périlleux mais tellement représentatifs du niveau exigé et des qualités requises pour appartenir ou encore mieux se maintenir dans l'élite nationale. Libérés de ces épées de Damoclès, Christelle URRUTY- GONZALEZ pouvait déposer son gant de velours et user d'une main de fer pour contenir un Réveil Urtois lancé dans un " Avant -scène " du tonnerre , sorte d'emballage final dans lequel son Pur-Sang du SABUT en tête et enfin libéré de sa mailloche, semblait presque pouvoir finir détaché... Moments magiques que ces instants de satisfaction et de reconnaissance quand à lecture du palmarès, champion en titre rangé à la troisième place, son nom est cité en dernier. Pour la petite histoire, le jury n'a pu ou su tout comme l'an passé, départager les 2 derniers protagonistes URT et VASLES. Verra-t-on là une source de motivation supplémentaire pour bien figurer l'an prochain sur ses terres, à BAYONNE ? Toujours est-il que cette proximité sera l'opportunité pour les Urtois de soutenir en nombre nos musiciens. D'ici la Pentecôte prochaine, occasion de la fête de la musique vous est donnée pour les écouter le 23 juin à URT, batterie fanfare et jeunes pousses qui sous la houlette de Laurent DUGUINE et du travail de l'Ecole de Musique contribuent au Réveil Urtois de passer les âges.

Félicitations à toutes et à tous que n'ont pas manqué d'adresser Monsieur le Maire et son équipe municipale en ré-ouvrant le lendemain les portes de la mairie, aux plus anciens 6 ans après leur précédent titre, mais pour la première fois à bon nombre d'entre eux. Bel exemple de dynamisme et continuité pour lesquels on saluera le travail et la politique des dirigeants.



■ Club de l'Âge d'Or

Pour le plus grand plaisir des participants et dans la bonne humeur, s'est déroulé le traditionnel repas chevreuil suivi d'une loterie gratuite. Nous remercions les généreux donateurs de lots et particulièrement Mlle PLANA de la pharmacie du Val d'Adour, M. le Directeur de Carrefour Market ainsi que M. HARISTOY Président des chasseurs Urtois. Notre cuisinier, Francis et Mayalen se sont dévoués pour nous régaler une fois de plus !

Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas.

Renseignements à la Mairie ou Madame PELLICIER
05 59 56 22 77.

Le Bureau

Dernière minute !

Artistes Urtois que vous soyez amateurs ou confirmés nous avons besoin de vous. Pour l'exposition que nous allons organiser les 20 et 21 octobre prochains... Faites vous connaître auprès de la Mairie !

La commission Enfance Jeunesse et Culture

